

[illegible]

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Représentant du Maître d'ouvrage (RMO)

Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes du Sud-Ouest par délégation de
Monsieur le Préfet de la région Occitanie donnée par arrêté préfectoral du 13 janvier
2026

Ordonnateur

Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes du Sud-Ouest par délégation de
Monsieur le Préfet de la région Occitanie donnée par arrêté préfectoral du 13 janvier
2026

Comptable public assignataire

Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques d'Occitanie et de Haute-
Garonne

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

☐ Je soussigné,

Nom et prénom :															
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :															
Domicilié à :															
Tel. :						Fax :									
Courriel :															
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)															
Au capital de :															
Ayant son siège à :															
Tel. :						Fax :									
Courriel :															
N° d'identité d'établissement (SIRET) :															
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :															

☐ Nous soussignés,

Cotraitant 1															
Nom et prénom :															
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :															
Domicilié à :															
Tel. :						Fax :									
Courriel :															
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)															
Au capital de :															
Ayant son siège à :															
Tel. :						Fax :									
Courriel :															
N° d'identité d'établissement (SIRET) :															
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :															

Cotraitant 2	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription	☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 3	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription	☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant <u> </u>	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription	☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant <u> </u>	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription	☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) du 13 avril 2026 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;

☐ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date de remise de mon offre.

☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date de remise de mon offre.

☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date de remise de mon offre.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

2-1. Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur à la date de remise de l'offre finale du titulaire, appelé « mois zéro » m0.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Les prestations définies au CCAP portent sur 3 lots de l'opération de travaux.

Les minima et maxima des accords-cadres à bons de commande sont fixés ainsi pour 4 ans :

Lot	Minimum HT	Minimum TTC	Maximum HT	Maximum TTC
1	Aucun	Aucun	2 500 000 €	3 000 000 €
2	Aucun	Aucun	1 500 000 €	1 800 000 €
3	Aucun	Aucun	2 000 000 €	2 400 000 €

Les travaux seront rémunérés par application des prix du bordereau des prix du présent accord-cadre.



Groupement conjoint

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** est joint en annexe au présent acte d'engagement.

2-2. Montant sous-traité

Les demandes d'acceptation de sous-traitants et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance seront effectuées à l'occasion de chaque commande.

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai/nous pourrons** présenter en nantissement ou céder sera limité au montant maximal de chaque bon de commande diminué, éventuellement, de la part sous-traitée.

ARTICLE 3. DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAIS D'EXÉCUTION

3-1. Durée du marché

La durée du marché est de 12 mois à compter de sa notification.

Les commandes pourront être adressées dès notification du marché jusqu'à l'expiration de cette durée.

Le marché est reconductible dans la limite de 3 reconduction(s), sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans.

La durée de chaque marché reconduit est identique à celle du marché initial et débute le lendemain de l'expiration du marché précédent.

Si le RMO ne souhaite pas reconduire le marché, il doit se prononcer au moins 2 mois avant la fin de la période en cours. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

☐ **Groupement solidaire à compte unique**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

Mandataire du groupement solidaire	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	
code guichet :	
clé RIB :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

☐ Les soussignés prestataires groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés solidaires.

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Groupement conjoint**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	
code guichet :	
clé RIB :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 2	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	
code guichet :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 3	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	
code guichet :	
clé RIB :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 4	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 5	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

/

☐ **Entreprise unique**

Le titulaire désigné ci-devant :

☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **Groupement solidaire**

Le mandataire du groupement solidaire désigné ci-devant :

☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **Groupement conjoint**

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du CCAP	
1	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
2	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
3	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
4	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
5	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir

ARTICLE 5. INSERTION PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN DIFFICULTE

Le titulaire déclare avoir pris connaissance du CCAP et, notamment, de son article 11 précisant les modalités de participation des entreprises à l'action d'insertion *afin de promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion*.

Le titulaire s'engage à offrir des emplois à du personnel en insertion visées à l'article 11.2 du CCAP à hauteur de :

Désignation	Nombre d'heures d'insertion minimales
LOT 1 District Centre	50 heures pour 100 000€
LOT 2 District Sud	50 heures pour 100 000€
LOT 3 District Est	50 heures pour 100 000€

Dans le délai de 2 semaines maximum suivant la notification du marché, l'entreprise doit contacter la Cellule clauses d'insertion pour présenter son projet d'insertion et fixer le calendrier prévisionnel de réalisation.

En cas de groupement d'entreprises, la répartition des heures entre les cotraitants devra alors être déterminée.

Dans le cadre de ce dispositif, l'entreprise désigne un correspondant pour la Cellule clauses sociales d'insertion :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Fait en un seul original

à : le :

Signature du ou de la représentant(e) de l'entreprise

Identification (nom, prénom, et fonction) du signataire :

- du représentant habilité du prestataire unique ;
- ou du représentant habilité du mandataire du groupement et habilité par les membres de ce même groupement :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le représentant du Maître d'ouvrage

à : le :

☐ ANNEXE N° ____ A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s) – Numéros du bordereau des prix
Autres cotraitants		Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s) – Numéros du bordereaux des prix
N°2		
N°3		
N°4		
N°5		